



Le Service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans (de 18 à 25 ans pour un recrutement dans l'Éducation nationale), sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Le jeune en service civique est encadré par un tuteur qui l'accompagne tout au long de sa mission. Il ne peut pas être encadrant ni avoir la responsabilité d'élèves, mais peut intervenir auprès d'eux, notamment avec son tuteur, un autre enseignant ou un AED. Il ne peut pas non plus être positionné sur des tâches administratives.

Le tuteur est le référent quotidien du jeune qui se trouve dans un rapport de collaboration avec le service qui l'accueille.

Cette année, ce sont 211 contrats de service civique qui ont été signés, dont 152 pour des activités éducatives, pédagogiques et citoyennes dans une école primaire.

Pour plus d'informations sur le Service civique, vous pouvez consulter l'espace ressources sur le PIA (\rightarrow Mon métier, mes ressources professionnelles \rightarrow Espace personnels du 18 \rightarrow Service civique) ou le <u>site internet dédié</u>.

Témoignages de Pauline Brisset, volontaire et d'Elisabeth Audiger, tutrice, directrice de l'école maternelle d'application Pijolins à Bourges



Pauline Brisset, 20 ans, volontaire service civique

Comment avez-vous connu le dispositif Service civique ?

Par le bouche-à-oreille et par les médias.

Pourquoi vous êtes-vous engagée dans une mission de service civique ?

Je me suis engagée après une promesse d'embauche non concluante, je ne souhaitais pas passer l'année entière à chercher du travail, comme cela m'était arrivé après mon bac. Je peinais à trouver, soit par manque d'expérience dans ce domaine ou n'ayant pas le diplôme souhaité. Je me suis donc tournée vers le service civique afin de me rendre utile. J'ai déposé une candidature à l'école maternelle des Pijolins car j'avais déjà effectué ici un stage de 5 semaines dans le cadre du CAP Petite enfance.

Pouvez-vous nous parler de votre projet ?

Mon projet est de devenir auxiliaire de puériculture en centre hospitalier (secteur maternité ou secteur néonatalogie). Cette année, mon but était de pouvoir travailler afin de réunir l'argent nécessaire pour payer ma formation, et également de pouvoir travailler tout en préparant à mon rythme les tests du concours d'entrée en formation.

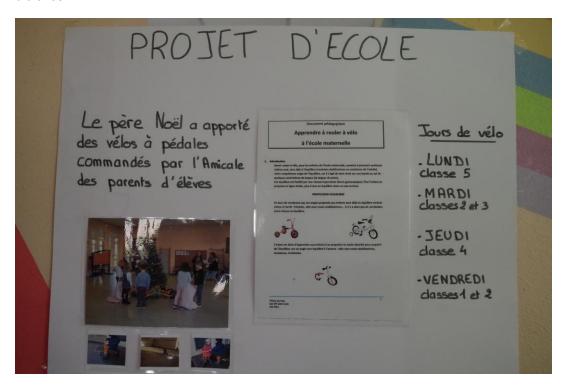
Comment se déroule votre service civique ?

Mon service civique se déroule très bien, je me sens utile aux autres. Il conforte mon projet d'avenir après 3 années à tenter l'entrée dans cette formation. Ce service civique reste dans le milieu sanitaire et social, qui est la voie que j'avais suivie au début de mes études.

Quelle est votre journée-type?

Je travaille 4 jours par semaine, de 8h20 à 10h40 et de 13h20 à 16h20. Je suis également employée par la mairie sur le temps de cantine.

Je suis responsable du projet « engins roulants » (vélos, draisiennes, trottinettes), qui s'inscrit dans le projet d'école et qui a pour objectifs de diminuer les situations conflictuelles entre les élèves et d'adopter des comportements plus empathiques. Dans le cadre de ce projet, je réalise des affichages, notamment du planning, j'anime cette activité auprès des élèves pendant les récréations, je gère le matériel en lien avec les parents d'élèves.



Je réponds au téléphone (prise de messages téléphoniques et transmission aux personnes concernées) et renseigne les personnes qui souhaitent avoir des informations. Je fais des photocopies, j'affiche des informations pour les parents...

Dans la BCD de l'école, je classe les albums de jeunesse, trie ceux en mauvais état, les répare si possible et je couvre les albums neufs.

Je fais également le lien avec des élèves de lycée professionnel ou de CAP Petite Enfance, qui effectuent leur stage dans l'établissement (planning journalier, informations sur l'école, informations sur la poursuite d'études, le service civique...).

Votre mission s'inscrit-elle dans la continuité de votre parcours ?

Oui car cette mission reste dans le secteur sanitaire et social, je suis au contact des enfants. Elle m'apporte également une expérience plus longue sur le milieu de la petite enfance et elle fait partie du parcours que j'avais entrepris.

Quelle relation avez-vous avec votre tutrice?

Nous avons de bonnes relations, tout se passe très bien, Mme Audiger m'aide également dans mes démarches administratives.

Que vous apporte votre expérience de volontaire dans une école ?

Cette expérience de volontaire m'a apporté une facilité à m'intégrer dans une équipe de professionnelles (enseignantes, AESH, ATSEM). Grâce à cette mission j'ai pu développer une expérience supplémentaire auprès des enfants âgés de 2 à 6 ans. J'ai pu également associer ce service civique avec un contrat de travail avec la ville de Bourges pendant le temps de restauration scolaire afin de pouvoir payer mon année de formation.

Avec cette expérience de volontaire en école, j'ai pu travailler mon concours à mon rythme tout en acquérant de l'expérience supplémentaire qui m'a aidée à obtenir une place dans la formation d'auxiliaire de puériculture comme je le souhaitais depuis 3 ans. Grâce à cette mission de service civique, mon projet d'avenir s'est concrétisé, cette mission a été concluante pour moi mais également très intéressante car j'ai appris des choses que je ne connaissais pas forcément.

Elisabeth Audiger, tutrice

Pourquoi avez-vous accueilli un volontaire au sein de votre école ?

J'ai accueilli Pauline au sein de l'école après sa candidature spontanée suite à un stage effectué dans l'école lors de sa formation de CAP Petite enfance.

Parlez-nous de votre rôle auprès du volontaire ?

Mon rôle est d'accompagner Pauline dans les missions que je lui ai confiées et nous faisons des bilans réguliers. Je l'accompagne dans ses démarches administratives pour soutenir son projet d'avenir.

Quel est l'impact de la participation du volontaire auprès des élèves et de l'équipe enseignante ?

Sa présence a permis de mettre en place le projet "engins roulants" qui nécessite un fort investissement (présence à chaque récréation, mise en place de parcours, gestion du matériel, mise en valeur du projet avec un affichage pour les parents) ; ce projet lui permet d'avoir des échanges privilégiés avec les élèves.